



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip43@dgfip.finances.gouv.fr
Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

COMMUNIQUE

Face aux attaques terroristes, le gouvernement a décidé diverses mesures, tout particulièrement l'état d'urgence jusqu'en février 2016.

Le comité départemental FO DGFIP 43 partage la position que Jean- Claude Mailly, secrétaire général de la confédération Force Ouvrière, a rendu publique. Pour Force Ouvrière, il ne saurait être question de confondre l'union nationale avec la nécessaire unité et indivisibilité de la république. De même, Force Ouvrière ne saurait accepter que l'état d'urgence se traduise par un « régime d'exception » portant atteinte aux libertés individuelles et collectives fondamentales.

Les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité constituent le socle du « vivre ensemble » et de la cohésion sociale, et plus encore depuis les attentats inqualifiables du vendredi 13 novembre 2015. La cohésion sociale nécessite une action publique permettant à chacun d'accéder aux besoins essentiels et ainsi, de réduire les inégalités sociales et économiques. Dans ce cadre, les services publics jouent quotidiennement un rôle vital, illustré dans les circonstances dramatiques des attentats du 13 novembre.

Or, ils sont mis à rude épreuve depuis des années par les politiques de rigueur budgétaire incarnées par le pacte de stabilité et leur corollaire, les restructurations des services de l'État. Elles se traduisent toutes par une réduction de la place et du rôle des services publics au mépris des besoins de nos concitoyens, mettent en péril la cohésion sociale et remettent en cause le rôle de l'impôt dans notre société.

Aux Finances Publiques, comme en atteste la rencontre avec les organisations syndicales le 26 novembre, le directeur général a confirmé qu'il poursuivrait sans défaillir les suppressions d'emplois, le détricotage du réseau et des missions, et ne reviendrait pas sur le bouleversement des règles de gestion au détriment des agents.

Dans ce contexte, FO n'entend pas abandonner ses analyses et ses revendications.

FO DGFIP, comme la confédération Force Ouvrière, entend bien préserver sa liberté, son indépendance et son attachement à la défense des revendications y compris, comme l'a rappelé Jean-Claude Mailly au premier ministre à propos de la future réforme du Code du Travail, par la grève et les manifestations à venir.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

BULLETIN D'ADHESION



(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu